

Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

Dans cette chronique nous vous avons déjà entretenu à plusieurs reprises des projets tendant à l'assèchement de ces vastes zones de marais que notre province garde encore et à la conservation desquelles naturalistes et chasseurs principalement sont si attachés. Cependant, la mise en application de ces projets rencontre de très vives oppositions, en particulier la nôtre, et nous pouvons espérer qu'entre autres la Brière sera en grande partie sauvegardée et peut-être même transformée en Parc National.

Profitons de cette référence à un site de la Loire-Atlantique pour répondre ici aux nombreuses personnes qui nous ont écrit, protestant parfois avec véhémence, contre le fait « qu'en Protection de la Nature, la Loire-Atlantique ne paraissait pas faire partie de la Bretagne ». Dans notre numéro spécial de Juin 1957, nous nous sommes expliqué sur les limites de notre zone officielle d'action volontairement arrêtée à la limite du département de la Loire-Atlantique en raison de l'existence à Nantes d'une Société ancienne et toujours très active, la « Société des Sciences Naturelles de l'Ouest », dont le siège est au Muséum de Nantes et dont la compétence s'étend aux départements de la Loire-Atlantique, de la Vendée et du Maine-et-Loire. Cela ne nous empêche pas en accord avec cette Société, avec laquelle nous entretenons les meilleurs rapports, de joindre notre voix à la sienne pour défendre les sites menacés de la Loire-Atlantique, ni de publier des études sur ce département, notamment dans le cadre des numéros spéciaux sur des questions touchant toute la Bretagne.

★ ★

La construction d'une Centrale Thermo-Nucléaire à Brennilis nous a fait craindre de voir gravement compromis le site unique du Yeun-Ellez et du Mont Saint-Michel de Brasparts. Aussi avons-nous effectué de multiples démarches pour que la construction de la centrale soit établie en aval du barrage actuel, pour que toutes précisions soient prises notamment quant au tracé des voies d'accès, et enfin pour tenter de mettre en réserve les vastes tourbières qui entourent le lac de Saint-Michel. Nous avons reçu un accueil très compréhensif de la part des autorités de l'Electricité de France et du Commissariat à l'Energie Atomique, auxquelles nous exprimons notre reconnaissance. Ainsi nous espérons que ces lieux seront sauvegardés au maximum et que la construction de l'usine atomique ne sera pas incompatible avec la réalisation du Parc Naturel des Monts d'Arrée projeté depuis plusieurs années.

★ ★

Les rapports qui suivent donnent quelques précisions sur le fonctionnement de nos Réserves en 1960 et sur nos projets pour 1961. Cette année devrait voir la mise en route de plusieurs nouvelles réserves, terrains domaniaux pour la plupart, et dont la location nous a été aimablement accordée par l'Administration des Domaines et par le Service Maritime des Ponts et Chaussées.

Pour terminer cette introduction, nous devons encore une fois faire appel à nos fidèles donateurs et à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de nous aider, pour qu'ils alimentent le Fonds de Protection, nous permettant ainsi de consolider les réserves déjà existantes et de faire face aux besoins des nouvelles réalisations. D'avance, nous les en remercions bien sincèrement.

M.-H. J.

I. — RESERVE DU CAP-SIZUN, par M.-H. JULIEN.

Le prochain numéro de « Penn ar Bed » sera consacré en grande partie à la Réserve du Cap-Sizun ; un tiré à part en sera extrait pour être vendu comme guide aux visiteurs de la Réserve. Ces derniers ont été nombreux au cours de la Saison 1960, 1.130 contre 361 en 1959. Notre dévoué garde, M. Yves MOAN, les a conduit par tout petits groupes selon un itinéraire bien déterminé, jusqu'au point de vue dominant la falaise de Castel-ar-Roc'h dont les anfractuosités abritent la plupart des espèces habitant la Réserve. Les droits d'entrée, les dons reçus à la Réserve et les ventes de cartes postales ont rapporté 1.190,90 NF qui ont été versés au Fonds de Protection (11^e liste des souscripteurs, « Penn ar Bed », n° 22), de plus il a été vendu pour 40,00 NF de numéros de la Revue.

Un certain nombre de naturalistes français et étrangers ont séjourné à la Réserve, citons entre autres les Docteurs KOWALSKI et RICOLLEAU, MM. J.-J. GUILLOU, J.-P.-A. L'HARDY, le Dr KIPP. Des observations intéressantes ont été faites, c'est ainsi que le Pétrel fulmar a été régulièrement noté dans la région et il a peut être niché sur l'îlot du Milinou que trois couples fréquentaient assidûment lors de visites que nous avons faites le 28 Mai en compagnie de M^{lle} PRIOU et de notre Président, M. ROB LAM. A la suite de cette visite, notre Président a acquis et fait don à la Réserve d'une belle longue-vue sur pied qui a été très appréciée des visiteurs et des ornithologues.

Les reporters d'Europe N° 1 ont fait à la Réserve des enregistrements de cris des oiseaux marins et la R.T.F. y a délégué à deux reprises M. Guy DURT qui a tourné de nombreuses bandes filmées ; nous aurons le plaisir de les voir au cours d'une série d'émissions télévisées sur les Réserves françaises qui débutera en Janvier ou Février 1961.

En 1961 seront entrepris sous la direction de notre Conservateur, M. BONNIN, divers travaux d'amélioration (nouvelles pancartes, aménagement de la Pointe du Milinou, etc...), nous espérons également grâce à la compréhension des propriétaires qui ont déjà si aimablement accepté de nous louer leurs terres, de pouvoir acquérir une petite bande côtière. Nous reparlerons plus en détail de ces divers projets à l'occasion d'une prochaine chronique des « Nouvelles des Réserves ».

II. — RESERVE DE MEABAN, par O. LE FAUCHEUX.

Depuis l'aménagement en réserve de l'îlot de Méaban par les soins de notre Société, au début de l'été 1958, trois générations de jeunes Sternes ont pris leur essor ; il est donc actuellement possible de dresser un premier bilan des années écoulées.

Accompagné de M. MAILLET, Vice-Président de la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, nous avons effectué deux contrôles de la réserve aux mois de Mai et de Juin derniers ; ces visites furent volontairement brèves et les chiffres qui suivent ne sont donc qu'une approximation, la densité des nids ne permettant pas leur décompte rigoureux dans un laps de temps aussi limité.

Avant de commenter, espèce par espèce, les résultats constatés, nous avons résumé sous forme de tableau les données relatives aux années 1958 et 1960, mais les contrôles n'ayant pu être effectués aux mêmes dates, une comparaison brutale des chiffres risquerait de conduire à une appréciation erronée de l'évolution des populations de l'île.

Années	Nombre de nids		
	Sternes caugeks	Sternes pierre-garin	Sternes de Dougall
1958	500	300	40
1960	1.050	297	?

Sternes caugeks.

C'est pour cette espèce que nous possédons les données les plus précises.

En 1958, nos visites eurent lieu le 10 Juin et le 8 Juillet ; cette dernière date, les jeunes étaient à peu près tous éclos, les quelques œufs restant étant probablement voués à l'abandon.

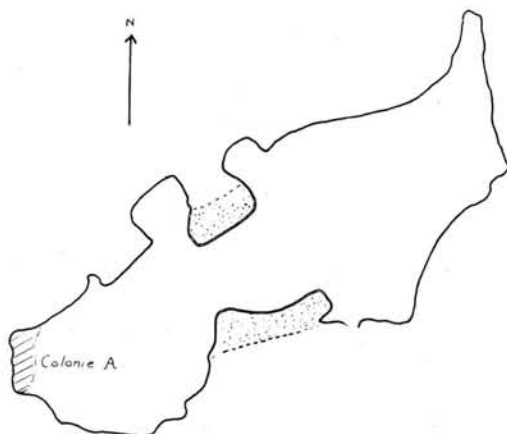


FIG. 1. — Physionomie de la colonie de Sternes caugeks en 1958

En 1960, nous avons effectué nos contrôles le 27 Mai et le 3 Juin, c'est-à-dire beaucoup plus tôt ; en fait, la physionomie des colonies de Sternes caugeks est, dès ce moment, définitivement fixée, si l'on admet que les pontes du gros de leur effectif s'échelonnent entre le 5 et le 20 Mai (sur les 6 œufs prélevés pour test le 27 Mai, les trois quarts étaient incubés, certains fortement, et le 3 Juin, nous enregistrons de 10 à 20 % d'éclosions ; ce qui confirme les dates de ponte avancées) ; il est donc possible, dans ces conditions, de se faire une idée précise de l'évolution de cette espèce.

En 1958, l'unique colonie de Caugeks occupait la pointe SW de l'île (colonie A, figure 1), où elle totalisait 500 pontes, généralement d'un seul œuf ou d'un seul poussin, plus rarement de deux, et c'est à 600 œufs que nous avons arrêté notre estimation de la première ponte.

Cette année, nous avons assisté à une extension considérable de l'espèce ; en effet, à la colonie primitive, se sont ajoutées deux nouvelles colonies : B, sur les pointes NW, et C, sur la pointe SE (figure 2).

Le 27 Mai, ces diverses colonies comptaient respectivement :

Colonie A : 700 nids avec 1 à 2 œufs par nid, soit 1.050 œufs.

Colonie B : 139 nids avec 2 œufs par nid, soit 278 œufs.

Colonie C : 211 nids avec 1 œuf par nid, soit 211 œufs.

Soit : 1.050 nids totalisant environ 1.539 œufs.

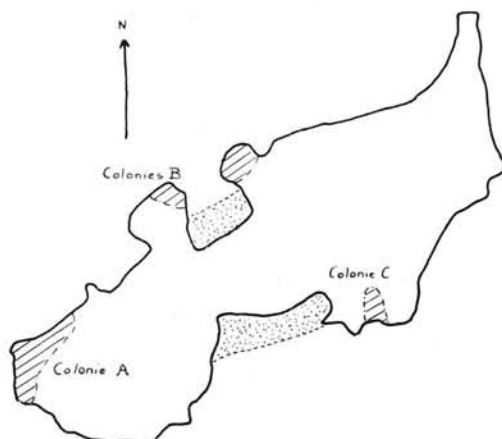


FIG. 2. — Extension de la même espèce en 1960

(On remarquera que la colonie A s'est sensiblement étendue, vers le Nord-Est)

Un rapide calcul montre que, si le nombre de nids a doublé en trois ans, le nombre total des œufs est affecté d'un coefficient 2,5.

En 1959, M^{me} LE FAUCHEUX, qui s'était chargée du contrôle de la réserve, avait déjà signalé l'existence de la colonie B, mais pas celle de la colonie C, qui n'aurait donc été fondée qu'en 1960.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les pontes de la colonie C ne comportaient, à de très rares exceptions près, qu'un seul œuf.

Sternes pierre-garin.

Pour cette espèce, les informations sont plus fragmentaires. Nos contrôles ont eu lieu à une date un peu trop précoce : il semble, en effet, que la majorité des premières pontes s'effectue entre le 15 Mai et le 1^{er} Juin (ou même plus tard).

S'il ressort des chiffres avancés dans le tableau liminaire une certaine stagnation dans le nombre des nids de Sternes pierre-garin, il est à peu près certain qu'au moment de nos observations, la ponte était loin d'être achevée ; en particulier, nous n'avons compté, dans la cuvette qui occupe le sommet Est de l'île, que 35 nids le 27 Mai 1960, une soixantaine le 3 Juin, pour une centaine le 10 Juin 1958. Si, sur le pourtour de l'île, l'accroissement rapide des colonies de Caugeks a pu gêner l'établissement des Sternes pierre-garin, il ne peut être question de concurrence dans cette cuvette, complètement dédaignée par la première espèce.

D'autre part, l'existence de nombreux emplacements de nids encore inoccupés, sous la forme de petites dépressions préparées dans l'herbe, vient renforcer cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas possible de mettre en évidence un accroissement de la population nicheuse de Sternes pierre-garin, bien que nous restions persuadé que le nombre des pontes ait augmenté.

Sternes de Dougall.

Aucune information. Nos visites ont été malheureusement trop brèves pour que nous ayons eu le temps de repérer des adultes parmi le millier d'oiseaux qui tournoyait au-dessus de nos têtes. Il n'y avait pas encore d'éclosions : on sait, en effet, que, si les adultes des Sternes pierre-garin et de Dougall sont très semblables, les poussins sont tout à fait différents, ce qui fournit un excellent moyen de pointage des deux espèces.

Divers.

Nous avons trouvé aussi sur l'île une ponte de *Charadrius alexandrinus*, le Gravelot à collier interrompu.

De nombreux couples de Pipits maritimes, *Anthus spinoletta petrosus*, dont nous n'avons pas recherché le nid.

Des Huitriers, *Haematopus ostralegus*, sont observés à nos deux passages, une demi-douzaine chaque fois ; au sujet de ces derniers, indiquons que toutes nos recherches pour trouver leurs nids se sont avérées infructueuses ; au demeurant, le comportement des adultes n'était pas celui d'oiseaux nicheurs.

De ce compte rendu, il ressort que, si la population de Sternes caugek a doublé en trois ans, les autres espèces semblent stabilisées ; nous ne pensons pas que la concurrence ait joué entre espèces rivales ; néanmoins, il importe de suivre attentivement l'évolution relative des différents groupes nicheurs.

Signalons aussi la familiarité des couveurs qui ont regagné leurs œufs sans crainte excessive, tandis que nous déjeunions sur les rochers, à 20 ou 30 mètres d'eux.

Enfin, nous avons remarqué que la végétation, trop haute par places — notamment dans la partie Est de l'île — ne permettait pas aux oiseaux de s'implanter partout ; peut-être serait-il nécessaire de débroussailler au printemps prochain.

★ ★

Sur le plan administratif, l'année 1960 a vu la mise en place d'une surveillance plus efficace, confiée à un garde assermenté. Pour cette mission délicate, nous nous sommes adressé à M. SÉVERAN, dont l'autorité et l'intérêt qu'il porte aux choses de la nature ont fait merveille. Qu'il veuille bien

trouver ici l'expression de notre gratitude, car son dévouement nous a permis de surmonter un certain nombre de difficultés inévitables.

Nous estimons que la réserve de Méaban est désormais sortie de sa période d'installation ; en 1961, il sera tout au plus nécessaire d'augmenter le nombre des pancartes attirant l'attention du public sur la nécessité de respecter la tranquillité des oiseaux nicheurs.

Nous reconnaissons d'ailleurs avec plaisir que Méaban est respectée de tous et que nous n'avons eu qu'à nous louer de la discrétion et de la discipline des pêcheurs et des touristes. Les premiers connaissent si bien la réserve qu'à plusieurs reprises, il nous est arrivé d'être interpellé aux abords de l'île par l'un ou l'autre d'entre eux, qui nous prévenait qu'il était interdit d'y débarquer.

A tous, et en premier lieu à M. le Marquis DE GOUVELLO, propriétaire de l'île, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont simplifié de nombreuses démarches administratives, pour cette collaboration désintéressée et efficace, nous disons sincèrement merci.

III. — RESERVES D'ILLE-ET-VILAINE, par R. LAMI.

Bien que les baguages apportent une trop grande perturbation dans une réserve, entraînant la mort d'un nombre appréciable de poussins et la désertion de quelques nids, l'île des Landes a, cette année encore, fait l'objet d'une journée de baguages, effectués le 18 Juin, par M. BOURDON accompagné de M. JÉZÉQUEL.

Il semble que malgré les pertes en poussins occasionnées l'année précédente par une journée de baguages effectués par un temps orageux et trop chaud, la colonie de Goélands argentés soit passée de 350 à 400 couples. Les Goélands bruns ont vu leur nombre de couples accrus de 4 à 5. Un seul couple de Goélands marins a été observé. Les Cormorans huppés ne semblent pas s'accroître et, comme l'an passé, leurs jeunes sont moins avancés que ceux du Cap Fréhel ; il est possible que ce retard soit dû à une alimentation moins facile que celle que ces oiseaux trouvent au Cap. Les Tadornes paraissent en augmentation appréciable : 30 adultes observés contre 24 en 1959. Seulement deux nids, d'ailleurs dévastés, ont été repérés.

Dans un but de propagande locale et générale, une carte en relief de l'île et des séries de photographies en noir et en couleurs ont été présentées à l'Exposition temporaire organisée par le Laboratoire Maritime de Dinard durant la saison touristique.

Aucun baguage n'a été fait, cette année encore, sur l'îlot du Grand-Chevreuil, mais quelques couples de Tadornes nicheurs nous y ont été signalés.

IV. — RESERVE EN PROJET AU CAP FREHEL, par R. LAMI.

Aucune entente n'a encore pu être réalisée pour la mise en réserve de la pointe du Jas, partie de la presqu'île de Fréhel la plus intéressante tant pour sa faune que pour sa flore littorale. Il est à retenir que tout le site de Fréhel, littoral de l'anse des Sévignés compris, est l'objet d'une demande de classement par la Commission des Sites. Le dossier est déposé et on peut espérer que certaines résistances locales seront surmontées. L'organisation d'une réserve gardée ne pourra donc se faire qu'en accord avec la Commission des Sites et entente avec la commune de Plévenon, propriétaire de la lande.

Des baguages y ont été effectués en Juin de cette année par M. BOURDON. Ils ont montré que la colonie de Mouettes tridactyles de la pointe du Jas était toujours aussi prospère et que, dans l'ensemble, la faune des oiseaux n'avait pas subi de changement notable. Est à noter l'installation de Guillemots sur l'Amas du Cap ; une douzaine nichent sur la face escarpée NE de cet îlot. Le couple de Grands Corbeaux qui depuis de longues années niche dans les rochers de la pointe du Jas, y a mené à bien, cette année, une couvée de trois jeunes.

PROJETS DE RÉSERVES FINISTÉRIENNES — ETUDE PRÉLIMINAIRE

ARCHIPEL DE MOLENE.

La richesse ornithologique des îles inhabitées de l'archipel de Molène est reconnue depuis fort longtemps puisqu'un arrêté de l'Inscription maritime y interdit la chasse à toute époque de l'année.

Il est donc logique que la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne ait songé à y établir des réserves ornithologiques. Ces îlots ayant été prospectés ces dernières années par de nombreux ornithologues, qui ont publié leurs comptes rendus ou nous ont adressé leurs rapports, nous pouvons nous faire une idée précise de l'intérêt que présente chacun d'eux pour la nidification des oiseaux marins.

Ile Bannec. — En 1959, M. BROSSSELIN et J.-M. BOURDON notaient une importante colonie de Sternes de plus de 100 couples (Sternes arctique, Pierre-garin, de Dougall), de nombreux Pétrels tempêtes (100) (1) et Macareux moines (50). Ils signalaient la présence du Puffin des Anglais et, en outre, des Goélands marins (2), argentés (60), bruns (70), des Grands Gravelots (4) et des Huitriers pies (20).

En Juillet 1960, J.-P. LUCAS et B. SAUTEREAU baguaient 70 Pétrels tempêtes et évaluaient leur nombre à 1.000 couples et estimaient à 30 celui des Puffins des Anglais.

Ile de Lytirg. — Déjà en 1954, le Dr FERRY avait noté l'existence du Grand Gravelot comme nicheur (8 couples) et avait signalé la nidification de la Sterne pierre-garin et du Goéland argenté.

En 1959, M. BROSSSELIN et J.-M. BOURDON y découvraient une remarquable colonie de Sternes où 5 espèces étaient représentées : Sternes caugeck (40), Pierre-garin (40), de Dougall (200), arctique (30) et naine (12). Des Goélands bruns et argentés nichaient au nord de l'île et, en bordure des grèves, le Grand Gravelot et l'Huitrier pie.

Le 9 Juin 1960, J.-M. BOURDON et J. PILVIN estimaient, pour les 5 espèces de Sternes, la présence de 360 couples au moins, ce qui correspondait aux estimations de l'année précédente. Le 21 Juin, je débarquai sur l'île avec J. PILVIN : seule subsistait la colonie de Sternes caugecks. Toutes les autres Sternes avaient disparu. Nous avons trouvé de nombreux cadavres d'adultes : il est évident qu'un acte de vandalisme avait été commis. D'ailleurs, la nervosité inhabituelle que montrait la colonie de Caugecks prouvait la méfiance et le sentiment d'insécurité des oiseaux.

Ilot de Kerouroc. — Malgré ses faibles dimensions, ce rocher coiffé de gazon recèle une abondante avifaune nicheuse. J.-M. BOURDON notait en 1960 : Petits Pingouins (2), Macareux moines (18), Pétrels tempêtes (2), Goélands argentés (60), bruns (50) et marins (1).

Ile de Béniguet. — En 1954, le Dr FERRY y avait vu nicher la Sterne naine, mais en 1960 J.-M. BOURDON n'a pas retrouvé cette espèce. Par contre, il dénombrait 10 couples de Dougall et 15 de Pierre-garin.

Cette île, relativement grande, est surtout intéressante comme lieu de repos et d'hivernage pour les migrants. Attirés par son étang marécageux, les Canards, les Hérons et les Limicoles y stationnent volontiers.

Ilot de Morgat. — Lors de ma visite en Juin 1960, je n'y ai noté que la présence de Goélands bruns et argentés (150) et de l'Huitrier pie (5). De jeunes Cormorans huppés stationnaient sur les rochers voisins.

Cette énumération rapide nous montre d'une part la variété des oiseaux nicheurs, d'autre part les fluctuations qui interviennent dans les colonies soit par suite de l'action de l'homme, soit pour d'autres causes (climat, rapports entre espèces, etc...). La mise en réserve s'impose puisque trop souvent, au mépris de la loi, des carnages sont commis par des plaisanciers peu délicats.

Actuellement, l'île Béniguet constitue une réserve de lapins appartenant à la Fédération de Chasse du Finistère. L'accès y est interdit et il s'ensuit que la protection des oiseaux marins y est assurée.

(1) Tous les chiffres cités indiquent le nombre de couples.

A l'exception de Bannec, nous avons entrepris des démarches pour mettre en réserve les autres îlots cités ci-dessus. Un gardiennage sera assuré dès le printemps prochain, il sera interdit d'y débarquer pendant la période de nidification et, provisoirement, aucune opération de baguage ne pourra y avoir lieu. Nous espérons que ces mesures permettront aux oiseaux de nicher en paix et que leur nombre augmentera rapidement.

BAIE DE MORLAIX.

Dans une région maritime aussi fréquentée tant par les professionnels que par les plaisanciers, il semble étonnant que des colonies d'oiseaux marins aient pu se maintenir. En vérité, elles sont très menacées et si aucune mesure de protection n'est entreprise, elles disparaîtront d'ici peu.

Ile Ricard. — On remarque au premier abord l'abondante colonie de Goélands bruns et argentés. Mais l'intérêt véritable de l'île réside dans sa colonie de Macareux moines, dont le nombre serait à préciser.



Sternes Pierre-garin au-dessus de l'île aux Dames

Photo J.-P. L'Hardy

Ile aux Dames. — En Juillet 1960, J.-P. L'HARDY, J.-J. VAN MOL et moi-même nous avons trouvé 4 espèces de Sternes nicheuses. La Caugeck évaluée à environ 60 couples, la Pierre-garin (40), la Dougall (10) et l'Arctique (1 ou 2). Il est aussi vraisemblable que le Macareux y niche (présence de terriers) ainsi que l'Huitrier pie.

Malheureusement, ces oiseaux sont fréquemment dérangés. Aux grandes marées une vaste plate-forme découvre autour de l'île. Les pêcheurs sont nombreux et viennent pique-niquer sur l'île, souvent accompagnés de chiens : il en résulte des hécatombes d'œufs et de poussins et un affolement des adultes.

Le 19 Juillet, nous avons constaté un autre fait : la mort par inanition d'une trentaine de jeunes Caugecks prêtes à l'envol, abandonnées par leurs parents pour une cause inconnue.

Toutes ces constatations montrent l'urgence de la mise en réserve de ces îlots dont l'intérêt scientifique ne fait pas de doutes.

A. LUCAS.